



44

14 avril 2023

Fermeture du Service des Urgences du Centre Hospitalier Emile Roux



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy en Velay, le 14 avril 2023

RESTRICTION D'ACCES AU SERVICE DES URGENCES DU CHER POUR LES SOIRES ET NUITS DU DIMANCHE 16 AU LUNDI 17 AVRIL ET LUNDI 17 AU MARDI 18 AVRIL

Dans un contexte de difficultés de recrutement de personnel médical, le **service des urgences du Centre Hospitalier Emile Roux** connaît des tensions fortes en ressources humaines. Ces difficultés sont telles que les leviers habituels comme l'intérim et la réorganisation des services n'ont pas suffi à maintenir l'organisation habituelle.

Dans ce cadre, en concertation avec l'ARS de Haute-Loire, la Direction du CHER est conduite **à ne plus assurer l'accès et le libre accueil au service des Urgences pour les soirées et nuits du dimanche 16 au lundi 17 avril et du lundi 17 au mardi 18 avril de 17h30 à 7h30**. Tout patient arrivant aux portes du service devra communiquer, grâce à un interphone dédié, avec le centre 15 qui l'orientera.

La direction de l'établissement maintient donc une offre de soins pour la prise en charge des urgences vitales sur son bassin de population. De fait, afin de maintenir un niveau de réponse adapté aux problèmes de santé de la population, le service mobile d'urgence et de réanimation resteront opérationnels. Le SAMU-Centre 15 restera également actif afin de répondre aux appels et à la régulation des urgences. L'accueil des femmes enceintes et des parturientes est maintenu en salle de naissance. La permanence des soins via la régulation libérale au 04 71 04 33 33 et la maison médicale de garde seront également disponibles **dimanche 16 avril de 8h à minuit et lundi 17 avril de 20h à minuit**.

Afin de continuer à garantir la prise en charge des urgences vitales, la Direction du Centre Hospitalier demande à la population *« de ne pas se présenter aux urgences du CH Emile Roux et d'appeler le 15 qui prodiguera les premiers conseils et orientera l'appelant, en fonction de la situation, vers :*

- La médecine de ville (via la régulation libérale au 04 71 04 33 33 et les maisons médicales de garde du territoire)
- Un autre service d'Urgences
- Un centre hospitalier le plus proche
- Les urgences du Puy en Velay